

PROQUARTET

62 BOULEVARD DE MAGENTA
75010 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2024 au 31/12/2024



Sommaire

Bilan association ANC	1
ACTIF	1
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>1</i>
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>1</i>
<i>Immobilisations financières</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
PASSIF	2
<i>Fonds propres</i>	<i>2</i>
<i>Fonds reportés et dédiés</i>	<i>2</i>
<i>Provisions</i>	<i>2</i>
<i>Dettes</i>	<i>2</i>
<i>Engagements reçus</i>	<i>2</i>
<i>Engagements donnés</i>	<i>3</i>
Compte de résultat association ANC	4
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>4</i>
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>4</i>
<i>Produits financiers</i>	<i>4</i>
<i>Charges financières</i>	<i>4</i>
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>5</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>5</i>
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	<i>5</i>
Annexes Associations	6
PREAMBULE	6
EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6
PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
<i>METHODE GENERALE</i>	<i>7</i>
<i>PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION</i>	<i>7</i>
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	9
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	13
AUTRES INFORMATIONS	14
Bilan association ANC détaillé	15
ACTIF	15
ACTIF IMMOBILISE	15
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>15</i>
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>15</i>
<i>Immobilisations financières</i>	<i>15</i>
ACTIF CIRCULANT	15
PASSIF	17
FONDS PROPRES	17
FONDS REPORTES ET DEDIES	17
PROVISIONS	17
DETTES	17
<i>Engagements reçus</i>	<i>18</i>
<i>Engagements donnés</i>	<i>18</i>
Compte de résultat association ANC détaillé	19
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>19</i>
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>19</i>
<i>Produits financiers</i>	<i>21</i>
<i>Charges financières</i>	<i>21</i>
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>21</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>22</i>
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	<i>22</i>

Bilan association ANC ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	22 513	15 775	6 738	13 477	- 6 739
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	36 949	33 843	3 106	4 716	- 1 610
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	400		400	400	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	8 250		8 250	8 250	
TOTAL (I)	68 112	49 618	18 495	26 843	- 8 348
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes	6 874		6 874	6 520	354
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	23 529		23 529	23 685	- 156
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	251 481		251 481	219 307	32 174
Valeurs mobilières de placement	265 000		265 000		265 000
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	262 987		262 987	622 039	- 359 052
Charges constatées d'avance	5 820		5 820	5 613	207
TOTAL (II)	815 692		815 692	877 164	- 61 472
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	883 804	49 618	834 186	904 007	- 69 821

Bilan association ANC (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	531 256	515 962	15 294
Excédent ou déficit de l'exercice	1 200	15 294	- 14 094
Situation nette (sous total)	532 456	531 256	1 200
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement		35 000	- 35 000
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	532 456	566 256	- 33 800
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	42 900	15 425	27 475
TOTAL (II)	42 900	15 425	27 475
Provisions			
Provisions pour risques	102 941	102 941	
Provisions pour charges	8 661	7 443	1 218
TOTAL (III)	111 602	110 384	1 218
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		203	- 203
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 424	34 924	- 16 500
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	91 691	147 228	- 55 537
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 658	1 113	1 545
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	34 455	28 473	5 982
TOTAL (IV)	147 228	211 942	- 64 714
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	834 186	904 007	- 69 821
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Engagements donnés			

Compte de résultat association ANC

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	54 225	97 097	- 42 872	-44,15
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	55 429	93 434	- 38 005	-40,68
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	724 706	749 654	- 24 948	-3,33
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	24 850	29 389	- 4 539	-15,44
. Mécénats	36 950	21 600	15 350	71,06
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières	48 697	23 835	24 862	104,31
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	2 938	345	2 593	751,59
Utilisations des fonds dédiés	15 425	12 396	3 029	24,44
Autres produits	312	1 512	- 1 200	-79,37
Total des produits d'exploitation (I)	963 532	1 029 262	- 65 730	-6,39
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	307 671	289 258	18 413	6,37
Aides financières	16 499	13 297	3 202	24,08
Impôts, taxes et versements assimilés	10 719	10 929	- 210	-1,92
Salaires et traitements	453 257	474 529	- 21 272	-4,48
Charges sociales	179 222	190 957	- 11 735	-6,15
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 756	10 460	- 704	-6,73
Dotations aux provisions	1 218	5 715	- 4 497	-78,69
Reports en fonds dédiés	42 900	15 425	27 475	178,12
Autres charges	15 992	7 676	8 316	108,34
Total des charges d'exploitation (II)	1 037 235	1 018 246	18 989	1,86
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	-73 703	11 015	- 84 718	-769,11
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	14 981	5 415	9 566	176,66
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	14 981	5 415	9 566	176,66
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	14 981	5 415	9 566	176,66
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	-58 721	16 430	- 75 151	-457,40
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	55 784		55 784	N/S
Sur opérations en capital	7 222		7 222	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	63 006		63 006	N/S
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	63 006		63 006	N/S
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	3 085	1 136	1 949	171,57
Total des produits (I + III + IV)	1 041 520	1 034 676	6 844	0,66
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 040 320	1 019 382	20 938	2,05
EXCEDENT OU DEFICIT	1 200	15 294	- 14 094	-92,15
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes Associations

PREAMBULE

Depuis 1987, ProQuartet-Centre Européen de Musique de Chambre contribue au rayonnement du répertoire et de la création musicale, à l'accompagnement et à l'insertion professionnelle des jeunes ensembles européens, et à l'élargissement du public de la musique de chambre et de sa pratique.

ProQuartet est une association loi de 1901 à but non lucratif reconnue d'intérêt général et éligible au mécénat.

L'activité de l'association est sectorisée entre :

- une activité non lucrative regroupant les formations professionnelles et amateurs ainsi que l'action culturelle
- une activité lucrative regroupant la production de concerts et les commandes

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 834 186,11 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 1 199,90 E.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

" ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général

" ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

" continuité de l'exploitation,

" permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

" indépendance des exercices.

" et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables

ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien

des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Créances :

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Les engagements de retraite ont fait l'objet d'une estimation sur la base des hypothèses suivantes :

- Le départ à la retraite se fera après 67 ans sur la base du volontariat
 - Le taux d'augmentation des salariés a été évalué à 1.50%
 - L'indemnité de départ a été actualisée au taux de 3.36%
- L'engagement comptabilisé au 31 décembre 2024, ainsi calculé s'élève à 8 661 €.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	22 513			22 513
Immobilisations corporelles	48 254	1 408	12 713	36 949
Immobilisations financières	8 650			8 650
TOTAL	79 417	1 408	12713	68 112

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	9 036	6 738		15 775
TOTAL I	9 036	6 738		15 775
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	5 972	874		6 847
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	37 565	2 143	13 106	26 997
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	43 538	3 018	13 106	33 843
TOTAL GENERAL (I+II)	52 574	9 756	13 106	49 618

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	8 250		8 250
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	23 529	23 529	
Autres créances	253 481	253 481	
Charges constatées d'avance	5 820	5 820	
TOTAL	291 081	282 831	8 250

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	6 590
Subventions/financements	243 031
Autres produits à recevoir	1 571
TOTAL	251 192

Annexes Associations (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	515 962	15 294			531 256
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	15 294	-15 294	1 200		1 200
Dont générosité du public					
Situation nette	531 256		1 200		532 456
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	35 000			35 000	
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	566 256		1 200	35 000	532 456
TOTAL dont générosité du public					

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Projet Européen Mérita	15 425	42 900	15 425			42 900	
TOTAL	15 425	42 900	15 425			42 900	

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires	7 443	1 218		8 661
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	15 425	42 900	15 425	42 900
TOTAL (II)	22 868	44 118	15 425	51 561
TOTAL GENERAL (I+II)	22 868	44 118	15 425	51 561
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		44 118	15 425	
- financières				
- exceptionnelles				

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	18 424	18 424		
Dettes fiscales et sociales	91 691	91 691		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 658	2 658		
Produits constatés d'avance	34 455	34 455		
TOTAL	147 228	147 228		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	9 549
Dettes fiscales et sociales	53 984
Autres dettes	1 400
TOTAL	64 933

Annexes Associations (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Etat des avantages et ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Date	Contributeurs	Nature de la ressource	Mode de paiement	Montant
Grande-Bretagne	15/05/2024	M et Mme Peters	Don	Virement bancaire	9 000,00
Italie	16/07/2024	Mérita / Le Dimore del Quartetto	Subvention	Virement bancaire	37 697,00
Espagne	23/09/2024	Da Braccio Quartet Joan Fiol Dols	Inscription F-2024-07-76	Virement bancaire	800,00

Annexes Associations (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunérations des dirigeants :

Suivant l'art 20 de la loi du 23 mai 2006 relatif à la rémunération des dirigeants, les associations dont le budget est supérieur à 150 000 € et recevant des subventions de l'état ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €, doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. Cette disposition doit figurer dans l'annexe des comptes annuels.

Dans l'association les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés sont le Président, le Trésorier et la directrice. Les deux premiers étant bénévoles et ne percevant donc pas de rémunérations, cela reviendrait à communiquer une information individualisée concernant le directeur. En conséquence de quoi, aucune rémunération et aucun avantage en nature ne peuvent être communiqués.

Valorisation des contributions volontaires :

Dans le cadre de la formation professionnelle la mise à disposition d'espaces par la Bibliothèque Musicale La Grange Fleuret a été valorisée à hauteur de 27 380 €.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 7 476 €.

Bilan association ANC détaillé ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, droits similaires	22 513	15 775	6 738	13 477	- 6 739
20500000000 Concessions et droits similaires	5 898		5 898	22 513	- 16 615
20500000090 Concessions et droits similaires, bre	16 615		16 615		16 615
28050000000 Concessions et droits similaires		15 775	-15 775	-9 036	- 6 739
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	36 949	33 843	3 106	4 716	- 1 610
21810000000 Install. gene. agenc. amenag. div.	8 712		8 712	8 712	
21830000000 Materiel de bureau et informatique	12 939		12 939	25 651	- 12 712
21830000090 Matériel de bureau et matériel inform	1 408		1 408		1 408
21840000000 Mobilier	13 891		13 891	13 891	
28181000000 Amort aai divers		6 847	-6 847	-5 972	- 875
28183000000 Amort. mat bureau et informa		13 106	-13 106	-23 675	10 569
28184000000 Amort. mobilier		13 891	-13 891	-13 891	
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	400		400	400	
26100000000 Titres de participation	400		400	400	
Autres	8 250		8 250	8 250	
27500000000 Depots et cautionnements verses	8 250		8 250	8 250	
TOTAL (I)	68 112	49 618	18 495	26 843	- 8 348
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes	6 874		6 874	6 520	354
40910000000 Fournis. avanc. & acompt. sur cdes	4 615		4 615	6 520	- 1 905
40910000030 Fournisseurs - avances et acomptes ve	2 259		2 259		2 259
. Créances clients, usagers et comptes ratt	23 529		23 529	23 685	- 156
41110000000 Clients.ventes de biens presta serv	4 054		4 054	3 194	860
41110000800 Mon compte formation / cdc	800		800		800
41110002200 La societe chopin a paris				578	- 578
41110002500 Maison de la musique contemporaine				3 500	- 3 500
41110002900 Ineo quartet	400		400		400
41110003700 Musees et domaines de compiegne et bl	231		231		231
41110006300 Hedda aadland	200		200		200
41110007300 Yan lok hoi	200		200		200
41110007500 Carla moujahed-coste	200		200		200
41110010700 Commune de fousesnant	5 725		5 725		5 725
41110010800 Maison de la culture de grenoble	5 130		5 130		5 130
41810000000 Clients factures a etablir	6 590		6 590	16 413	- 9 823
. Autres	251 481		251 481	219 307	32 174
40110000000 Fourn.achats de biens presta serv	2 110		2 110	1 470	640
40110000700 Inet system				352	- 352
40110003100 Print system	221		221	131	90
40110007900 Machetto	1 748		1 748	1 785	- 37
40110014700 Thalie sante				162	- 162
40110035700 Groupe thym business	130		130		130
44100000000 Etats subventions a recevoir	17 538		17 538	14 496	3 042
44100100000 Subvention région idf à recevoir	147 040		147 040	128 660	18 380
44101200000 Subvention cnm à recevoir	60 000		60 000	19 000	41 000
44101300000 Subvention merita à recevoir	11 158		11 158	25 531	- 14 373
44101400000 Cnsmdp a recevoir	4 000		4 000		4 000
44170000000 Subventions d'exploitation	3 295		3 295		3 295
44564000000 Tva déductible sur encaissements	1 537		1 537		1 537
44564000050 Tva déductible sur encaissements (tva	4		4	4	
44564000090 Tva déductible sur encaissements (tva				597	- 597

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
44566000000 Tva déductible sur autres biens et se	795		795	1 512
44567000000 Crédit de tva à reporter				24 527
44586000000 Taxes sur le chiffre d'affaires sur f	335		335	878
46870000000 Produits a recevoir	1 571		1 571	201
Valeurs mobilières de placement	265 000		265 000	
50800000000 Autres valeurs mob. et creanc. ass	265 000		265 000	
Disponibilités	262 987		262 987	622 039
51100000000 Valeurs a l'encaissement				300
51210010000 Crédit agricole - compte courant proq	60 591		60 591	31 417
51210020000 Crédit agricole - livret a	78 203		78 203	23 986
51210030000 Lcl - csl compte sur livret associati	116 314		116 314	560 043
51210040000 Hello asso	6 669		6 669	5 259
51880000000 Interets courus a recevoir	421		421	
53000000000 Caisse	788		788	1 034
Charges constatées d'avance	5 820		5 820	5 613
48600000000 Charges constatees d'avance	5 820		5 820	5 613
TOTAL (II)	815 692		815 692	877 164
TOTAL ACTIF	883 804	49 618	834 186	904 007

Bilan association ANC détaillé(suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
Report à nouveau 11000000000 Report a nouveau (solde creditur)	531 256 531 256	515 962 515 962	15 294 15 294
Excédent ou déficit de l'exercice	1 200	15 294	- 14 094
Situation nette (sous total)	532 456	531 256	1 200
Subventions d'investissement 13000000000 Subventions d'investissement		35 000 35 000	- 35 000 - 35 000
TOTAL (I)	532 456	566 256	- 33 800
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds dédiés 19400000000 Fonds dédiés	42 900 42 900	15 425 15 425	27 475 27 475
TOTAL (II)	42 900	15 425	27 475
PROVISIONS			
Provisions pour risques 15100000000 Provisions pour risques	102 941 102 941	102 941 102 941	
Provisions pour charges 15300000000 Provis. pensions et oblig. simil.	8 661 8 661	7 443 7 443	1 218 1 218
TOTAL (III)	111 602	110 384	1 218
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit 51860000000 Agios payer		203 203	- 203 - 203
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 40110000000 Fourn.achats de biens presta serv	18 424	34 924 923	- 16 500 - 923
40110002200 Ligne 13 communication		216	- 216
40110005100 Cb marine gaudry 6826	1 562	507	1 055
40110007100 Supersoniks		13 950	- 13 950
40110008800 Ndf hoareau clement	50	50	
40110009600 Praxor audit	1 200		1 200
40110009900 Ndf bartissol charlotte		57	- 57
40110013200 Cb charlotte bartissol		39	- 39
40110014600 Mma iard		2 301	- 2 301
40110014900 So coop		595	- 595
40110015800 Ndf claire lerondeau		32	- 32
40110016300 Vivre en musiques		1 000	- 1 000
40110016600 Les amis du quatuor debussy		1 200	- 1 200
40110016900 Microsoft ireland operations limited		99	- 99
40110019700 Pc-support pro paris	384		384
40110036700 Nda mantovani maxime	2 000		2 000
40110036900 Nda xy yi	1 679		1 679
40110037800 Nda raskatov aleksandr	2 000		2 000
40810000000 Fournisseurs	9 549	13 956	- 4 407
Dettes fiscales et sociales 42100000000 Personnel : rémunérations dûes	91 691 6	147 228 1 672	- 55 537 - 1 666
42500000000 Personnel avances et acomptes	656	581	75
42820000000 Dettes provisio. pour congés payés	24 492	27 516	- 3 024
42822000000 Compte epargne temps	1 930	1 930	
42830000000 Provision primes	962		962
42840000000 Dett. prov. part. sal. aux result.	6 213	2 471	3 742
42860000000 Autres charges à payer	3 350	6 500	- 3 150
43100000000 Sécurité sociale	13 855	14 250	- 395
43110000000 Cnam		136	- 136
43710000000 Audiens	6 607	7 599	- 992

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
43725000000 Pôle emploi spectacles à payer	594	709	- 115
43735000000 Fnas	965	792	173
43736000000 Fcap		954	- 954
43737000000 Cmb intermittents	227	274	- 47
43770000000 Note auteur urssaf limousin ex mda	1 001	179	822
43780000000 Afdas formation continue	3 224	3 578	- 354
43820000000 Charges sociales sur congés payés	10 837	12 249	- 1 412
43821000000 Charges s épargne temps cet	762	762	
43860000000 Autres charges à payer	1 309	2 639	- 1 330
43865000000 Charges sociales- rtt-hs	2 629	973	1 656
44200000000 Etat imp. & tax. recouv. sur tiers		925	- 925
44210000000 Prélèvements à la source (impôt sur le revenu	2 194	1 090	1 104
44220000000 Prélèvements forfaitaires non libératoires		380	- 380
44400000000 Etat impôt sur les bénéfices	3 537	1 588	1 949
44520000000 Tva due intracommunautaire	60	60	
44551000000 Tva à décaisser	1 347		1 347
44562300000 Tva sur immo. 8%	114		114
44564000090 Tva déductible sur encaissements (tva 20%)	855		855
44571006000 Tva collectée à 5.5%	684		684
44574000060 Tva collectée sur encaissements (tva 5.5%)	50		50
44574000090 Tva collectée sur encaissements (tva 20%)		96	- 96
44587000000 Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures		41	- 41
44700000000 Autres impôts, tax. et vers. assim	1 729		1 729
44860000000 Autres charges à payer	1 500	57 284	- 55 784
Autres dettes	2 658	1 113	1 545
41110003200 Asej	558		558
41980000000 Rabais remises rist. à accorder	1 400		1 400
46700100000 Notes de frais		308	- 308
46700300000 Notes de frais	700	805	- 105
Produits constatés d'avance	34 455	28 473	5 982
48700000000 Produits constatés d'avance	34 455	28 473	5 982
TOTAL (IV)	147 228	211 942	- 64 714
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	834 186	904 007	- 69 821
Engagements reçus			
Engagements donnés			

Compte de résultat association ANC détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
Produits d'exploitation				
Ventes de biens	54 225	97 097	- 42 872	-44,15
70110000060 Cessions concerts 5.5%	51 531	80 070	- 28 539	-35,64
70119000030 Cessions concerts à l'étranger		12 899	- 12 899	-100
70150000050 Billeterie 2,1 %	2 693	4 128	- 1 435	-34,76
Ventes de prestations de services	55 429	93 434	- 38 005	-40,68
70600000000 Prestations de services	24 493		24 493	N/S
70600000090 Prestations de services		8 676	- 8 676	-100
70680100090 Echange marchandises compensation		20 422	- 20 422	-100
70800000030 Amateurs inscriptions et cours	13 015	16 089	- 3 074	-19,11
70800100030 Pro inscriptions et cours	6 986	21 650	- 14 664	-67,73
70800300030 Refacturation frais de pension	319		319	N/S
70810900030 Bourse proquartet master class	-4 400	-12 500	8 100	64,80
70820000030 Prise en charge afdas	10 080	20 240	- 10 160	-50,20
70821000030 Prise en charge cpf	1 200		1 200	N/S
70860100000 Remboursement de frais	3 736	4 140	- 404	-9,76
70860200090 Refacturation 20%		1 380	- 1 380	-100
70860500030 Action culturelle sans tva		13 338	- 13 338	-100
Concours publics et subventions d'exploitation	724 706	749 654	- 24 948	-3,33
74001300000 Subvention merita	61 021	63 228	- 2 207	-3,49
74010000000 Subvention ville de paris	18 000	18 000		0,00
74031000000 Subvention cnm	60 000	60 000		0,00
74032000000 Subvention pays de fontainebleau	2 000	2 000		0,00
74033000000 Subvention conseil general de seine et marne	10 500	10 500		0,00
74033900030 Tva subv conseil général de seine et marne	-577	-577		0,00
74035000000 Subvention conseil regional ile de france	91 900	91 900		0,00
74040000000 Subvention drac	436 947	449 147	- 12 200	-2,72
74050000030 Subvention spip	1 120	2 500	- 1 380	-55,20
74060000000 Subvention disp	5 000	6 000	- 1 000	-16,67
74100000000 Fonpeps	3 295		3 295	N/S
74200100000 Spédidam	16 501	16 497	4	0,02
74210000000 Adami	16 000	19 960	- 3 960	-19,84
74211100000 Maison de la musique contemporaine		7 000	- 7 000	-100
74310000030 Subvention sacem	3 000	3 500	- 500	-14,29
Dons manuels	24 850	29 389	- 4 539	-15,44
75411100000 Dons	24 850	29 389	- 4 539	-15,44
Mécénats	36 950	21 600	15 350	71,06
75420000000 Mécénat	36 950	21 600	15 350	71,06
Contributions financières	48 697	23 835	24 862	104,31
75510000000 Contributions financières	44 960	23 835	21 125	88,63
75520000000 Partenariats	3 737		3 737	N/S
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transfe	2 938	345	2 593	751,59
79100000000 Transferts de charges d'expl.	2 938	345	2 593	751,59
Utilisations des fonds dédiés	15 425	12 396	3 029	24,44
78900000000 Reprise ressources non utilisées	15 425	12 396	3 029	24,44
Autres produits	312	1 512	- 1 200	-79,37
75800000000 Produits divers gestion courante	312	1 512	- 1 200	-79,37
Total des produits d'exploitation (I)	963 532	1 029 262	- 65 730	-6,39
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	307 671	289 258	18 413	6,37
60400000000 Achats etudes et prestat. services	45 756		45 756	N/S
60410000000 Sous traitances artistiques	9 348	15 295	- 5 947	-38,88
60410200000 Autres prestations		20 933	- 20 933	-100
60420000000 Captation vidéo	4 445	14 463	- 10 018	-69,27
60610000000 Fournitures non stock. eau, énergie	2 540	1 948	592	30,39
60630000000 Fournit. entretien & petit equip.	1 513	852	661	77,58
60632000000 Achat de petites fournitures	1 214	196	1 018	519,39

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
6064000000 Fournitures administratives	300	706	- 406	-57,51
6064100000 Fournitures informatiques	1 722	995	727	73,07
61150000030 Sous traitance ss tva	13 772	3 438	10 334	300,58
61300000000 Locations	13 383		13 383	N/S
61321000030 Loyers bureau pqt	39 926	36 713	3 213	8,75
61325000000 Locations salle	3 021	18 459	- 15 438	-83,63
61330000090 Locations matériel	1 015	9 015	- 8 000	-88,74
61340000000 Location de véhicules par équipe pq	159	186	- 27	-14,52
61340200090 Location de véhicules par personnel		377	- 377	-100
61352000090 Location copieur + maintenance	1 835	2 472	- 637	-25,77
61353000090 Location standard	2 173	1 940	233	12,01
61400000000 Charges locatives et de copropriété	1 633	1 268	365	28,79
61500000000 Entretien et réparations	1 614	945	669	70,79
61511000000 Entretien matériel informatique	7 840	4 203	3 637	86,53
61560000000 Abnt logiciels	7 758	7 874	- 116	-1,47
61600000000 Primes d'assurance	3 320	3 414	- 94	-2,75
61800000000 Divers	420		420	N/S
61810000000 Documentation generale	1 332	610	722	118,36
61850000030 Frais de colloques, séminaires, conféren	135		135	N/S
61850000090 Frais de colloques, séminaires, conférences		45	- 45	-100
62260000090 Honoraires	15 800	11 521	4 279	37,14
62260100090 Honoraires cac	7 476	7 157	319	4,46
62260300030 Honoraires admin sans tva		8 800	- 8 800	-100
62262000090 Honoraires avocat	1 000	1 680	- 680	-40,48
62263000090 Honoraires relation presse		8 960	- 8 960	-100
62265000000 Honoraires artistiques - commissions agent	2 790	6 300	- 3 510	-55,71
62280000000 Divers		912	- 912	-100
62300000000 Publicite publicat. relat. publiq.	14 576	32 571	- 17 995	-55,25
62300100000 Impression divers	889		889	N/S
62300300000 Newsletter	1 769	1 792	- 23	-1,28
62310000000 Annonces et insertions		131	- 131	-100
62340000000 Cadeaux	562	1 204	- 642	-53,32
62350000000 Achat de places	645		645	N/S
62380000000 Divers (pourboires, dons courants)		300	- 300	-100
62400000000 Transports biens & collectifs	1 251	884	367	41,52
62510000030 Voyages et déplacements	5 733	4 425	1 308	29,56
62510100030 Voyages et déplacements direction	4 445	4 734	- 289	-6,10
62510200000 Voyages et déplacements personnes externes	34 620	13 427	21 193	157,84
62530000000 Hébergement équipe proquartet	1 722	2 445	- 723	-29,57
62530100000 Hébergement direction	1 672	1 216	456	37,50
62530200000 Hébergement personnel externe	17 354	13 514	3 840	28,41
62560000000 Missions	1 218	2 051	- 833	-40,61
62570000000 Receptions	12 581	3 340	9 241	276,68
62570100000 Réceptions direction	615	520	95	18,27
62570200000 Réceptions personnel externe	5 042	3 899	1 143	29,32
62600000000 Frais postaux et de télécomm.	832	879	- 47	-5,35
62621000090 Internet-cloud-visio	2 822	2 630	192	7,30
62630000090 Pack fibre	2 020	2 284	- 264	-11,56
62700000000 Services bancaires et assim.	1 731	2 229	- 498	-22,34
62700010000 Frais stripe	229	181	48	26,52
62780000090 Autres frais et commissions sur prestations de services	229	303	- 74	-24,42
62818000000 Cotisations	1 877	1 366	511	37,41
62840000000 Frais de recrutement du personnel		290	- 290	-100
62880000090 Autres charges extérieures diverses		969	- 969	-100
Aides financières	16 499	13 297	3 202	24,08
65700000000 Bourses	16 499	13 297	3 202	24,08
Impôts, taxes et versements assimilés	10 719	10 929	- 210	-1,92
63110000000 Taxe sur les salaires	1 729	925	804	86,92
63120000000 Taxe d'apprentissage	2 057	2 203	- 146	-6,63
63380000000 Autres	6 718	7 502	- 784	-10,45
63500000030 Autres impôts, taxes et versements assimilés	215	299	- 84	-28,09
Salaires et traitements	453 257	474 529	- 21 272	-4,48

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
6410000000 Rémunération du personnel	313 558	301 707	11 851	3,93
6410100000 Salaires bruts artistes intermittents	90 390	111 767	- 21 377	-19,13
6410200000 Salaires bruts formateurs	27 362	23 490	3 872	16,48
6410300000 Salaires bruts régime général-cdd	850	1 774	- 924	-52,09
6411000000 Rémunérations stagiaires	2 198	12 445	- 10 247	-82,34
6412000000 Conges payes	-3 024	12 213	- 15 237	-124,76
6412500000 Salaires rtt-repos-hs	3 742	-1 882	5 624	298,83
6413000000 Primes et gratifications	11 024	7 718	3 306	42,83
6414100000 Primes de précarité	969	6	963	N/S
6416000000 Défraiements non soumis	6 187	5 292	895	16,91
Charges sociales	179 222	190 957	- 11 735	-6,15
64500100000 Cotisations urssaf	87 956	99 578	- 11 622	-11,67
64500200000 Cotisations pôle emploi	20 902	21 576	- 674	-3,12
64500400000 Cotisations audiens	48 494	53 227	- 4 733	-8,89
64501100030 Urssaf artistes	123		123	N/S
64520000000 Cotisations aux mutuelles		2 472	- 2 472	-100
64540000000 Cotisations aux assedics		43	- 43	-100
64550000000 Prov primes suppl		-19 475	19 475	-100
64580000000 Cotisations aux autres org. soc.	-1 086	7 458	- 8 544	-114,56
64723000000 Cotisations fnas	6 361	7 299	- 938	-12,85
64725000000 Cotisations fcap	1 097	1 280	- 183	-14,30
64750000000 Medecine du travail, pharmacie	227	272	- 45	-16,54
64750100000 Médecine du travail permanents	760	767	- 7	-0,91
64800000000 Autres charges de personnel	10 639	9 923	716	7,22
64800000030 Autres charges de personnel		2 590	- 2 590	-100
64800100000 Transport pass navigo	3 750	3 947	- 197	-4,99
Dotation aux amortissements et aux dépréciations	9 756	10 460	- 704	-6,73
68111000000 Immobilisations incorporelles	6 738	6 738		0,00
68112000000 Immobilisations corporelles	3 018	3 722	- 704	-18,91
Dotations aux provisions	1 218	5 715	- 4 497	-78,69
68150000000 Dotat. aux prov. d'exploitation	1 218	5 715	- 4 497	-78,69
Report en fonds dédiés	42 900	15 425	27 475	178,12
68900000000 Fonds dédiés engagement à réaliser	42 900	15 425	27 475	178,12
Autres charges	15 992	7 676	8 316	108,34
65151000000 Royalties	900		900	N/S
65160000090 Droits d'auteur et de reproduction	13 195	3 900	9 295	238,33
65170000000 Redevances sacem	1 618	1 956	- 338	-17,28
65171000080 Cfc redevance	183	183		0,00
65800000000 Charges diverses gestion courante	96	1 636	- 1 540	-94,13
Total des charges d'exploitation (II)	1 037 235	1 018 246	18 989	1,86
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-73 703	11 015	- 84 718	-769,11
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	14 981	5 415	9 566	176,66
76800000000 Autres produits financiers	14 981	5 415	9 566	176,66
Total des produits financiers (III)	14 981	5 415	9 566	176,66
Charges financières				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	14 981	5 415	9 566	176,66
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III - IV)	-58 721	16 430	- 75 151	-457,40
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	55 784		55 784	N/S
77100000000 Produits except. sur oper. gestion	55 784		55 784	N/S
Sur opérations en capital	7 222		7 222	N/S
77700000000 Q-p subv. invest. au result. exerc	7 222		7 222	N/S
Total des produits exceptionnels (V)	63 006		63 006	N/S
Charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	63 006		63 006	N/S
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 085	1 136	1 949	171,57

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
69500000000 Impôts sur les bénéfices	3 085	1 136	1 949	171,57
Total des produits (I + III + V)	1 041 520	1 034 676	6 844	0,66
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 040 320	1 019 382	20 938	2,05
EXCEDENT OU DEFICIT	1 200	15 294	- 14 094	-92,15
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>				



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

PROQUARTET CEMC

CENTRE EUROPEEN DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 62, boulevard Magenta
75010 PARIS

SIREN : 342 704 665

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.

Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



PROQUARTET CEMC

CENTRE EUROPEEN DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 62, boulevard Magenta

75010 PARIS

SIREN : 342 704 665

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Aux Adhérents de l'**Association PROQUARTET CEMC**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **PROQUARTET CEMC** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 21 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

brice ROGIR

✓ Certified by  yousign

Brice ROGIR

Bilan association ANC ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	22 513	15 775	6 738	13 477	- 6 739
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	36 949	33 843	3 106	4 716	- 1 610
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	400		400	400	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	8 250		8 250	8 250	
TOTAL (I)	68 112	49 618	18 495	26 843	- 8 348
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes	6 874		6 874	6 520	354
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	23 529		23 529	23 685	- 156
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	251 481		251 481	219 307	32 174
Valeurs mobilières de placement	265 000		265 000		265 000
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	262 987		262 987	622 039	- 359 052
Charges constatées d'avance	5 820		5 820	5 613	207
TOTAL (II)	815 692		815 692	877 164	- 61 472
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	883 804	49 618	834 186	904 007	- 69 821

Bilan association ANC (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	531 256	515 962	15 294
Excédent ou déficit de l'exercice	1 200	15 294	- 14 094
Situation nette (sous total)	532 456	531 256	1 200
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement		35 000	- 35 000
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	532 456	566 256	- 33 800
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	42 900	15 425	27 475
TOTAL (II)	42 900	15 425	27 475
Provisions			
Provisions pour risques	102 941	102 941	
Provisions pour charges	8 661	7 443	1 218
TOTAL (III)	111 602	110 384	1 218
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		203	- 203
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 424	34 924	- 16 500
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	91 691	147 228	- 55 537
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 658	1 113	1 545
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	34 455	28 473	5 982
TOTAL (IV)	147 228	211 942	- 64 714
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	834 186	904 007	- 69 821
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Engagements donnés			

Compte de résultat association ANC

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	54 225	97 097	- 42 872	-44,15
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	55 429	93 434	- 38 005	-40,68
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	724 706	749 654	- 24 948	-3,33
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	24 850	29 389	- 4 539	-15,44
. Mécénats	36 950	21 600	15 350	71,06
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières	48 697	23 835	24 862	104,31
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	2 938	345	2 593	751,59
Utilisations des fonds dédiés	15 425	12 396	3 029	24,44
Autres produits	312	1 512	- 1 200	-79,37
Total des produits d'exploitation (I)	963 532	1 029 262	- 65 730	-6,39
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	307 671	289 258	18 413	6,37
Aides financières	16 499	13 297	3 202	24,08
Impôts, taxes et versements assimilés	10 719	10 929	- 210	-1,92
Salaires et traitements	453 257	474 529	- 21 272	-4,48
Charges sociales	179 222	190 957	- 11 735	-6,15
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 756	10 460	- 704	-6,73
Dotations aux provisions	1 218	5 715	- 4 497	-78,69
Reports en fonds dédiés	42 900	15 425	27 475	178,12
Autres charges	15 992	7 676	8 316	108,34
Total des charges d'exploitation (II)	1 037 235	1 018 246	18 989	1,86
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	-73 703	11 015	- 84 718	-769,11
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	14 981	5 415	9 566	176,66
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	14 981	5 415	9 566	176,66
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	14 981	5 415	9 566	176,66
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	-58 721	16 430	- 75 151	-457,40
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	55 784		55 784	N/S
Sur opérations en capital	7 222		7 222	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	63 006		63 006	N/S
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	63 006		63 006	N/S
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	3 085	1 136	1 949	171,57
Total des produits (I + III + IV)	1 041 520	1 034 676	6 844	0,66
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 040 320	1 019 382	20 938	2,05
EXCEDENT OU DEFICIT	1 200	15 294	- 14 094	-92,15
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes Associations

PREAMBULE

- Objet social de l'activité :

Depuis 1987, ProQuartet-Centre Européen de Musique de Chambre contribue au rayonnement du répertoire et de la création musicale, à l'accompagnement et à l'insertion professionnelle des jeunes ensembles européens, et à l'élargissement du public de la musique de chambre et de sa pratique.

ProQuartet est une association loi de 1901 à but non lucratif reconnue d'intérêt général et éligible au mécénat.

- Description de la nature et du périmètre des activités :

L'activité de l'association est sectorisée entre :

- une activité non lucrative regroupant les formations professionnelles et amateurs ainsi que l'action culturelle
- une activité lucrative regroupant la production de concerts et les commandes

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 834 186,11 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 1 199,90 E.

- Description des moyens mis en œuvre :

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

" ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général

" ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

" continuité de l'exploitation,

" permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

" indépendance des exercices.

" et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables
- ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Créances :

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Les engagements de retraite ont fait l'objet d'une estimation sur la base des hypothèses suivantes :

- Le départ à la retraite se fera après 67 ans sur la base du volontariat
- Le taux d'augmentation des salariés a été évalué à 1.50%
- L'indemnité de départ a été actualisée au taux de 3.36%

L'engagement comptabilisé au 31 décembre 2024, ainsi calculé s'élève à 8 661 €.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	22 513			22 513
Immobilisations corporelles	48 254	1 408	12 713	36 949
Immobilisations financières	8 650			8 650
TOTAL	79 417	1 408	12 713	68 112

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	9 036	6 738		15 775
TOTAL I	9 036	6 738		15 775
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	5 972	874		6 847
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	37 565	2 143	13 106	26 997
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	43 538	3 018	13 106	33 843
TOTAL GENERAL (I+II)	52 574	9 756	13 106	49 618

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	8 250		8 250
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	23 529	23 529	
Autres créances	253 481	253 481	
Charges constatées d'avance	5 820	5 820	
TOTAL	291 081	282 831	8 250

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	6 590
Subventions/financements	243 031
Autres produits à recevoir	1 571
TOTAL	251 192

Annexes Associations (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	515 962	15 294			531 256
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	15 294	-15 294	1 200		1 200
Dont générosité du public					
Situation nette	531 256		1 200		532 456
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	35 000			35 000	
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	566 256		1 200	35 000	532 456
TOTAL dont générosité du public					

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Projet Européen Mérita	15 425	42 900	15 425			42 900	
TOTAL	15 425	42 900	15 425			42 900	

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires	7 443	1 218		8 661
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	15 425	42 900	15 425	42 900
TOTAL (II)	22 868	44 118	15 425	51 561
TOTAL GENERAL (I+II)	22 868	44 118	15 425	51 561
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		44 118	15 425	
- financières				
- exceptionnelles				

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	18 424	18 424		
Dettes fiscales et sociales	91 691	91 691		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 658	2 658		
Produits constatés d'avance	34 455	34 455		
TOTAL	147 228	147 228		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	9 549
Dettes fiscales et sociales	53 984
Autres dettes	1 400
TOTAL	64 933

Annexes Associations (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunérations des dirigeants :

Suivant l'art 20 de la loi du 23 mai 2006 relatif à la rémunération des dirigeants, les associations dont le budget est supérieur à 150 000 € et recevant des subventions de l'état ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €, doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. Cette disposition doit figurer dans l'annexe des comptes annuels.

Dans l'association les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés sont le Président, le Trésorier et la directrice. Les deux premiers étant bénévoles et ne percevant donc pas de rémunérations, cela reviendrait à communiquer une information individualisée concernant le directeur. En conséquence de quoi, aucune rémunération et aucun avantage en nature ne peuvent être communiqués.

Valorisation des contributions volontaires :

Dans le cadre de la formation professionnelle la mise à disposition d'espaces par la Bibliothèque Musicale La Grange Fleuret a été valorisée à hauteur de 27 380 €.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 7 476 €.



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

PROQUARTET CEMC

CENTRE EUROPEEN DE MUSIQUE DE CHAMBRE
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 62, boulevard Magenta
75010 PARIS

SIREN : 342 704 665

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



PROQUARTET CEMC

CENTRE EUROPEEN DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social 62, boulevard Magenta
75010 PARIS

SIREN : 342 704 665

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Aux Adhérents de l'**Association PROQUARTET CEMC**,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 21 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

brice ROGIR

✓ Certified by  yousign

Brice ROGIR